



REGLEMENT INTERIEUR

✚ CONDITIONS DE RÉSERVATION D'EMPLACEMENT

Minimum 7 nuits arrivée le samedi, le dimanche ou le mercredi, départ le samedi, le dimanche ou le mercredi.

Les emplacements ont une superficie de 80 m² minimum selon les nouvelles normes de 2011. La réservation devient effective après acceptation par la direction de votre contrat accompagné d'un versement de 25% d'acompte du total du séjour + 30 € de frais de réservation qui seront encaissés dès réception. Il vous sera alors adressé une confirmation de réservation. L'emplacement est disponible le jour de l'arrivée prévu par le contrat de réservation à partir de 14h00 jusqu'à 20h00, jusqu'au jour de départ prévu par le même contrat à 12h00. Maximum 6 personnes y compris les bébés sur un emplacement (sauf quartier jeune : 4 pers. maxi), toute personne supplémentaire sera refusée, ainsi que toute personne dont l'identité n'a pas été signalé lors de la réservation. Les mineurs non accompagnés d'un parent ou d'un tuteur légal seront refusés. Une caution de 100€, en espèce ou en carte bancaire, vous sera demandée à l'arrivée. Pour les sanitaires individuels, le client est responsable du nettoyage de son bloc sanitaire avant son départ.

✚ CONDITIONS DE RÉSERVATION DE LOCATION

Du 19 juin au 12 septembre : minimum 7 nuits arrivée le samedi départ le samedi, arrivée le dimanche ou le mercredi, départ le dimanche ou le mercredi.

En dehors de cette période : minimum 2 nuits.

La réservation devient effective après acceptation par la direction de votre contrat accompagné d'un versement de 25% d'acompte du total du séjour + 30€ de frais de réservation qui seront encaissés dès réception. Il vous sera alors adressé une confirmation de réservation. Des frais de gestion supplémentaires pourront vous être facturés en cas de modification d'un séjour déjà réservé. La location est disponible le jour de l'arrivée prévu par le contrat de location à partir de 16h00 jusqu'à 20h00 jusqu'au jour de départ prévu par le même contrat entre 8h00 et 10h00. Une pénalité de 10€ /h. de retard sera appliquée si le locataire reste dans les lieux au-delà de l'heure prévue. Les mineurs non accompagnés d'un parent ou d'un tuteur légal seront refusés. Toute personne supplémentaire y compris les bébés selon la location réservée sera refusée, ainsi que toute personne dont l'identité n'a pas été signalé lors de la réservation.

✚ CHOIX D'EMPLACEMENT OU DE LOCATION PRÉFÉRENTIEL

Nos anciens clients peuvent choisir un numéro d'emplacement, lors de leur réservation, **sous réserve de nos disponibilités**. Pour cette option, un supplément de 15 € en basse saison et jusqu'à 35 €, selon type de location en haute saison, vous sera facturé.

✚ RÈGLEMENT DU SÉJOUR

Le règlement du solde doit être effectué au plus tard 1 mois avant votre arrivée.

Aucune réservation ne peut être cédée à un tiers. Les règlements peuvent être effectués en espèces, chèques vacances, chèques bancaires, Wester Union, carte bancaire (visa, MasterCard, Eurocard).

✚ OPTIONS

Les options n'ont pas de valeur contractuelle et peuvent être annulées sans dédit de part et d'autre, passé un délai de huit jours sans confirmation.

✚ RETRACTATION

Conformément à l'article L.221-28 du Code de la consommation (prestations de services d'hébergement), aucun droit de rétractation ne s'applique au client une fois la réservation validée par internet ou téléphone.

✚ CONDITIONS D'ANNULATION D'UNE RÉSERVATION

En cas d'annulation de votre part il vous sera retenu ou vous resterez redevable :

-Un montant égal à 25% du coût intégral du séjour, correspondant à l'acompte.

A titre d'indemnité de rupture de contrat :

- Un montant égal au total de votre séjour si vous annulez moins de 30 jours avant la date prévue de votre arrivée, ou si vous ne vous présentez pas à cette date.

En l'absence de message écrit du client précisant qu'il a dû différer la date de son arrivée, l'emplacement devient disponible 24 heures après la date d'arrivée prévue par le contrat de réservation et le paiement intégral des prestations demeure exigé. **Les messages téléphoniques ne sont pas pris en considération.**

✚ SÉJOUR RETARDÉ OU ÉCOURTÉ

Aucune réduction ou remboursement ne sera consenti dans le cas d'arrivée retardée ou départ anticipé.

✚ SÉCURITÉ - ASSURANCE

Une garantie annulation peut être souscrite pour le séjour. Le tarif de cette dernière correspond à 5% du séjour. Les conditions spécifiques à cette garantie sont consultables sur le site floride.fr. Il appartient aux campeurs caravaniers de souscrire une assurance pour leur caravane, tente, matériel et leur responsabilité civile. La direction décline toute responsabilité en cas de vol, de perte et de dégradation due aux intempéries ou accident qui interviendrait à l'intérieur du camping.

✚ CAUTIONS

Pour les locations comme pour les emplacements, une caution de 100€, et de 500€ pour les locatifs avec Spa, est demandée au client à partir du jour de son arrivée, afin de couvrir l'établissement en cas de dégradation dans le camping. Moyen de règlement de la caution : Carte bancaire (montant bloqué mais non débité sur votre compte), ou espèces. Une retenue sur la caution, partielle ou intégrale, pourra être effectuée en cas de dégradation ou de salissures sur : la location, l'hébergement, les équipements loués (vélos, planchas, rollers...), les infrastructures communes, etc (liste non exhaustive).

✚ ACCÈS AU CAMPING

Pour entrer au camping vous devez franchir des barrières automatiques fonctionnant au moyen d'un lecteur de plaque d'immatriculation. Ce lecteur fonctionnera après l'enregistrement de votre plaque de voiture à la réception et sera programmé pour la durée de votre séjour. En cas de prolongation de votre séjour, il est impératif d'en avvertir la réception pour reprogrammer votre accès à la barrière.

BRACELET : Pendant la durée de votre séjour le port du bracelet, qui ne peut pas être enlevé, à usage unique, est obligatoire pour pouvoir accéder dans le camping ainsi qu'aux piscines, pour chaque personne inscrite à la réception. Il doit être restitué à votre départ. En cas de non-restitution, la somme de 5€ par bracelet sera conservée sur votre caution.

✚ HYGIÈNE - DÉGRADATIONS

Des containers et des sacs de tri sont mis à votre disposition sur le camping.

Nous vous demandons de respecter l'environnement, arbres, plantations etc. en ne jetant aucune eau polluée à leur pied, de ne pas créer d'étendoir à linge d'arbre en arbre. Remettez dans son état initial l'emplacement qui vous a été confié durant votre séjour, en enlevant papiers, poubelles et mégots de cigarettes etc...

✚ LES ANIMAUX

Un seul animal peut être admis par emplacement, chien ou chat. Le tarif est de 4€ par jour en basse saison et 8€ par jour en haute saison. Les chiens susceptibles d'être dangereux (catégorie 1 et 2 arrêté du 27/04/99) sont refusés. Sont acceptés sur présentation du carnet de vaccination (arrêté du 22/01/85), ils doivent être tatoués (arrêté du

30/06/92) ils doivent être non agressifs et tenus obligatoirement en laisse. Leurs souillures doivent être enlevées par leurs maîtres, des sachets sont disponibles à la réception. En aucun cas ils ne doivent être laissés seuls dans les voitures, mobil-homes, chalets, caravanes ou tentes sur l'emplacement ou être attachés à un arbre.

LES VISITEURS

Si vous recevez des visiteurs extérieurs, cela est possible sous réserve d'acceptation de la direction. Ils doivent se garer sur le parking « visiteur » et se présenter à la réception de leur arrivée. En haute saison une caution de 3€ par personne leur sera demandée à la réception. Si la visite dure moins de 2h, la caution leur sera remboursée. Au-delà de 2h, elle sera conservée (maximum de visite : 12h). Pas de remboursement possible au-delà de 20h. Pour les visiteurs, l'accès à l'espace aquatique peut être rajouté pour un prix total de 10€ par adulte et 8€ par enfant, uniquement en basse saison et dans la limite de nos disponibilités (quota limité / jour).

CIRCULATION - BRUIT

La vitesse est limitée à 10 km/h. dans le camping, le stationnement est interdit sur les routes et voies d'accès. Les véhicules doivent être impérativement garés sur la parcelle ou parking attribué à votre arrivée. Ne garez jamais votre véhicule sur l'emplacement voisin même s'il paraît inoccupé. Des campeurs peuvent arriver à tout moment. Dès votre arrivée un autocollant vous sera remis à la réception, vous devez obligatoirement le coller sur votre pare brise de façon visible. Les barrières sont fermées entre 00h et 6h du matin, toute circulation est interdite durant cette période.

L'usage des appareils sonores ne doit pas être perçu au-delà du périmètre de chaque emplacement.

De 00h à 8h00 du matin, il est obligatoire que chacun respecte le droit au repos de ses voisins.

COMPORTEMENT

Tout comportement malveillant, insultant, agressif, ainsi que tout acte de discrimination, chantage ou de harcèlement, envers d'autres clients ou envers les employés du camping est strictement interdit.

RÈGLEMENT PISCINES

LES PISCINES SONT STRICTEMENT RÉSERVÉES AUX CAMPEURS.

L'espace aquatique ouvert dès l'ouverture à la fermeture du camping de 10h00 à 18h45 en basse saison et de 10h00 à 19h45 en haute saison. Le règlement complet est affiché à l'entrée des piscines. Le port de caleçon, tee-shirt, combinaison en tout genre est interdit par mesure d'hygiène exceptée pour les initiations à la plongée.

BARBECUES

Seulement les barbecues et planchas à gaz sont acceptés. Les barbecues et planchas, au charbon, au bois ou électriques sont interdits.

MEDIATION

Conformément aux dispositifs du Code de la consommation concernant "le processus de médiation des litiges de la consommation", le client a le droit de recourir gratuitement au service de médiation proposé par la SAS Camping Le Floride. Le médiateur "droit de la consommation" ainsi proposé est BAYONNE MEDIATION.

Ce dispositif de médiation peut être joint :

- par voie électronique : www.bayonne-mediation.com

- par voie postale : BAYONNE MEDIATION - 32 Rue du Hameau - 64200 BIARRITZ

***La direction vous informe que des caméras ont été placées sur le camping pour votre sécurité et la nôtre.
VOTRE RESERVATION IMPLIQUE L'ACCEPTATION DU REGLEMENT.***

LA DIRECTION SE RÉSERVE LE DROIT D'EXPULSER SANS PRÉAVIS NI REMBOURSEMENT, LES PERSONNES QUI MANQUERAIENT AU RESPECT DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR OU QUI AURAIENT DONNÉ DE FAUSSES INFORMATIONS CONCERNANT LES OCCUPANTS DE LA PARCELLE.